

de ministère; J. G. Bowland, chef du Service des recherches et de la statistique; C. F. Black, surintendant de la Division de l'assurance des anciens combattants.

Sur la proposition de M. Montgomery, appuyé par M. Thomas,

*Il est ordonné*—Que, conformément à l'Ordre de renvoi du 23 juin 1958, le Comité, jusqu'à nouvel avis, fasse imprimer au jour le jour 750 exemplaires en anglais et 250 en français de ses procès-verbaux et témoignages.

Le président invite l'honorable A. J. Brooks, ministre des Affaires des anciens combattants, à parler au Comité.

M. Brooks souhaite la bienvenue aux membres du Comité et présente les hauts fonctionnaires de son ministère. À la suite de sa courte allocution, le président le remercie de sa présence.

Le président annonce alors la formation du Comité du programme et de la procédure composé des membres suivants: MM. Dinsdale, Montgomery, Lennard, Kennedy, Rogers, Forgie, Cardin et Herridge.

Il informe le Comité que le sous-comité du programme et de la procédure s'était déjà réuni et qu'il avait décidé que jusqu'à nouvel avis les séances du Comité se tiendraient les lundis et jeudis et que la première question à l'ordre du jour serait l'étude des prévisions de dépenses du ministère des Affaires des anciens combattants.

Le Comité procède ensuite à l'étude des prévisions de dépenses.

M. Lalonde est appelé et il remet à chacun des membres du Comité a) un organigramme faisant voir l'organisation au bureau principal et b) une liste des bureaux de district du ministère des Affaires des anciens combattants ainsi qu'une liste des Bureaux régionaux et de district relevant de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

M. Lalonde est longuement interrogé sur l'administration du ministère.

Le poste 473 est alors réservé.

Le poste 474 est mis en délibération. Après avoir été étudié ledit poste est approuvé.

Le poste 475 est mis en délibération. MM. Parliament et Lalonde sont interrogés à son sujet, après quoi ledit poste est approuvé.

Les postes 476 à 481 inclusivement sont réservés.

Le poste 482 est mis en délibération. M. C. F. Black, surintendant de la Division de l'assurance des anciens combattants est interrogé à son sujet. Après avoir été étudié ledit poste est approuvé.

Le poste 498 est mis en délibération. MM. Parliament et Lalonde répondent à quelques questions à son sujet.

A midi et 35 minutes la séance est suspendue jusqu'à trois heures et demie de l'après-midi.